



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

NOTE DE SYNTHÈSE DE
PRESENTATION

Dans un contexte historique de crise sanitaire, la ville a exécuté son budget 2020 en respectant les principes fixés depuis une mandature (maîtrise des dépenses de fonctionnement, maintien d'une politique volontariste d'investissement et désendettement) tout en engageant les moyens destinés à faire face à celle-ci.

A l'issue de l'exercice 2020, il en ressort que les objectifs ont été atteints bien que la crise marque ce budget par des dépenses spécifiques et une perte de recettes. Toutefois, la ville dégage un résultat significatif qui viendra abonder les crédits 2021, dans le cadre du budget supplémentaire.

Ce compte administratif 2020 se traduit de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisations mouvements réels	134 766 778,70	149 824 563,75	15 057 785,05
Réalisations mouvements d'ordre	6 092 187,82	533 780,29	-5 558 407,53
Résultat de 2019 reporté		20 306 086,62	20 306 086,62
Total	140 858 966,52	170 664 430,66	29 805 464,14

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisations mouvements réels	29 211 145,56	6 225 129,24	-22 986 016,32
Réalisations mouvements d'ordre	533 780,29	6 092 187,82	5 558 407,53
Résultat de 2018 reporté		13 162 628,78	13 162 628,78
Restes à réaliser	7 267 299,44		-7 267 299,44
Total	37 012 225,29	25 479 945,84	-11 532 279,45

Total	177 871 191,81	196 144 376,50	18 273 184,69
--------------	-----------------------	-----------------------	----------------------

Une maîtrise des dépenses confirmée malgré le contexte sanitaire

Dépenses réelles de fonctionnement	CA 2019	CA 2020
011 : charges à caractère général	17 637 723,74	18 057 229,98
012 : charges de personnel et frais assimilés	62 879 557,83	64 486 798,99
014 : atténuations de produits	30 027 127,06	30 674 154,68
65 : autres charges de gestion courante	10 718 406,12	10 269 645,93
66 : charges financières	10 628 511,24	10 072 590,36
67 : charges exceptionnelles	25 995,61	1 201 358,76
68 : dotation aux provisions	0,00	5 000,00
Totaux	131 917 321,60	134 766 778,70

Une crise du "Covid" aux multiples conséquences

La crise sanitaire a eu des conséquences sur les dépenses et les recettes. En effet, elle a entraîné une baisse des recettes liées aux mesures de confinement (baisse des recettes de restauration, périscolaire, stationnement, etc...). Dans le même temps, certaines dépenses ont été engagées pour protéger les saint-mauriens (achats de masques, produits sanitaires). Il y a lieu d'ajouter comme conséquence de la crise, les mesures spécifiques prises (gratuité du stationnement, droits de voirie, subventions exceptionnelles, ouverture d'un centre de dépistage) pour mesurer les mouvements budgétaires. En revanche, la commune, comme toutes les collectivités, a continué à assumer ses charges de personnel, ses abonnements, redevances, taxes...

Perte de recettes	CA 2020
Accueils de loisirs	-644 545,75
Restauration	-1 164 159,10
Petite enfance	-501 396,29
Piscines	-130 675,32
Concession funéraires	-29 874,10
Libéralités reçues : mariages	-9 515,02
Droits de voirie : terrasses, commerces ambulants	-83 823,45
Stationnement sur voirie	-254 954,88
FPS	-550 037,64
Locations de salles	-104 586,33
Macarons	-66 688,00
Stage relai jeunesse	-35 218,52
Dotation de solidarité communautaire	90 218,00
Total	3 485 256,40

Frais engendrés par la gestion de la crise	CA 2020
Autres fournitures non stockées dont masques, gels hydroalcooliques, matériels de protection et produits d'entretien	522 817,09
Fournitures d'entretien	65 827,95
Fournitures de petit équipement	255 170,49
Vêtements de travail	12 626,64
Autres matières et fournitures : gels	2 295,62
Frais de gardiennage des zones de stockage des masques	21 285,32
Locations mobilières : laveuse / toilettes	11 091,16
Entretien réparation bâtiments publics : désinfection des locaux	25 862,40
Frais de nettoyage des locaux	126 815,47

Frais engendrés par la gestion de la crise	CA 2020
Matériel, équipements et travaux : marquage aux sols	10 275,98
Versements à des organismes de formation	648,00
Autres frais divers	9 719,00
Annonces et insertions	11 632,78
Catalogues et imprimés	10 812,30
Divers affichages	15 762,42
Prestation de services : intervenants ateliers soleil	8 272,39
Alimentation	711,76
Rémunération principale personnel titulaire	201,01
Autres indemnités personnel titulaire	396 005,20
Rémunération personnel non titulaire	70 338,61
Rémunération des apprentis	1 800,00
Autre personnel extérieur	1 420,00
Subventions	48 000,00
Macarons	50 633,00
Pistes cyclables	139 818,32
Distributeurs de gels, poteaux	12 416,65
Total	1 832 259,56

Certaines dépenses ont été passées en investissement pour un montant de 152 234,97 € (pour exemple : les pistes cyclables, les bornes de gel hydroalcoolique...).

Des résultats encourageants malgré un environnement dégradé

Malgré les circonstances, la ville a maintenu le cap de la maîtrise des dépenses pour continuer des marges de manœuvre et continuer d'investir.

Libellés	2019	2020
Recettes de fonctionnement (RRF) = A	157 040 009	149 824 564
Dépenses de fonctionnement (DRF) = B	131 917 322	134 766 779
Dépenses de fonctionnement réelles	100 237 607	102 327 401
Épargne de gestion (RRF - cessions - DRF - ID) = C	33 768 534	25 402 224
Intérêts de la dette (ID) = D	10 694 446	10 375 131
Épargne brute (RRF - DRF) = C-D	23 074 088	15 027 093
Remboursement du capital de la dette	19 468 608	13 746 375
Épargne nette (RRF - DRF - cessions + intérêts et capital)	3 605 480	1 280 718

Un effort d'investissement maintenu

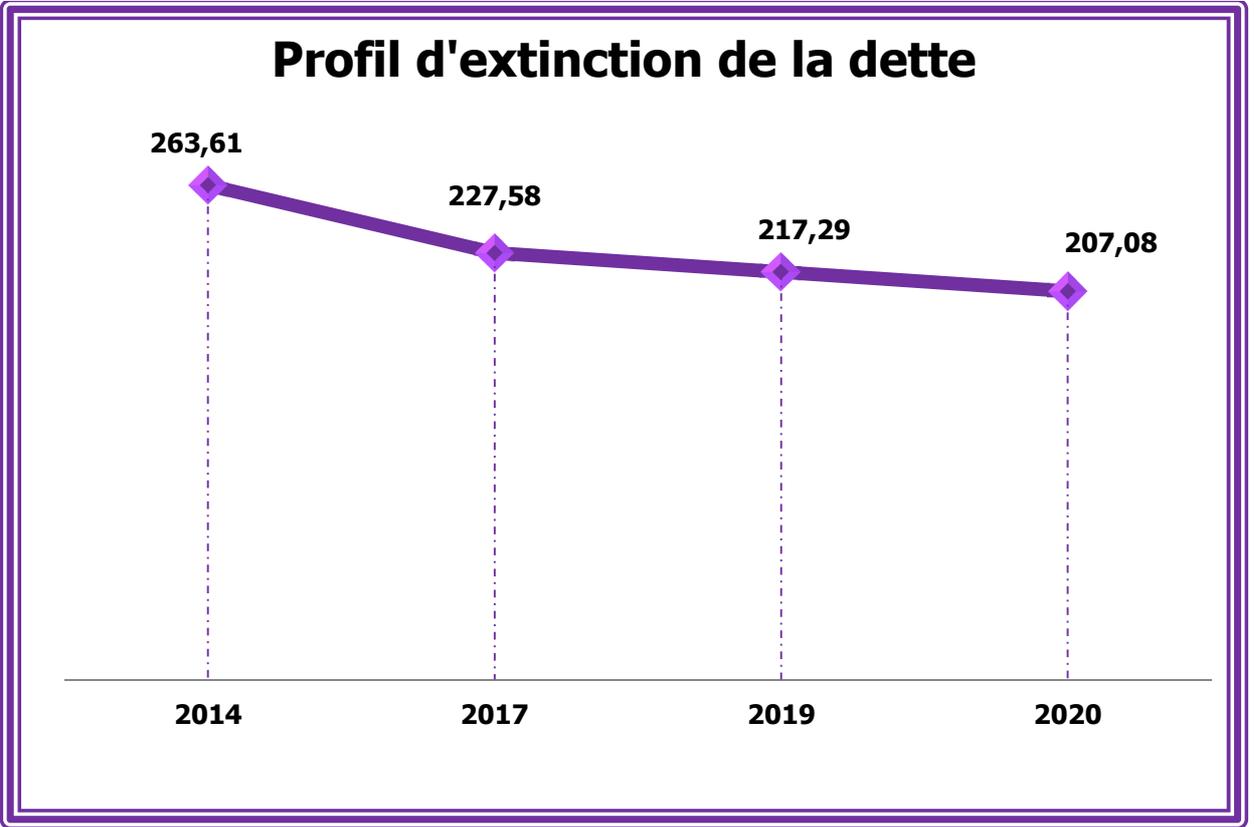
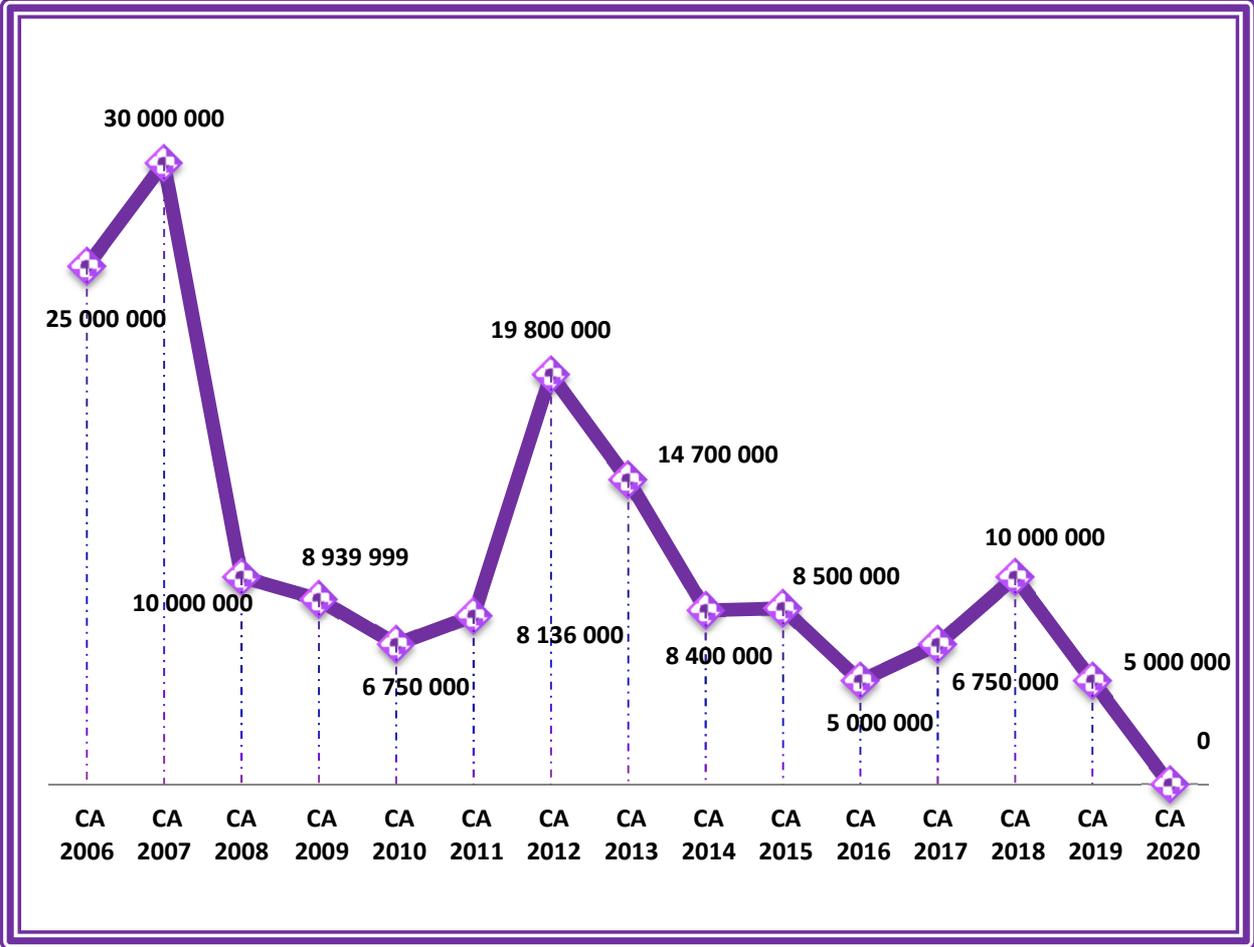
En 2019, la ville a consacré plus de 29 millions à ses dépenses d'investissement, dont 15 millions pour des dépenses d'équipement. Ces dépenses sont en baisse comme dans la plupart des communes en raison du contexte sanitaire qui a interrompu au Printemps 2020 les opérations, avant qu'elles ne reprennent à un rythme moins rapide. Pour la ville, on constate une diminution de 17,06 %. Au 30 septembre la Cour des Comptes dans son rapport notait que les dépenses d'investissement étaient inférieures à 18 % pour l'ensemble des communes par rapport à leur niveau à la même date en 2019. Les opérations 2020 ont été reportées sur l'exercice 2021.

Les dépenses réelles d'investissement se répartissent par chapitres de la manière suivante :

Chapitres	CA 2019	CA 2020
900 : services généraux des administrations publiques	694 905,83	896 248,16
901 : sécurité et salubrité publiques	236 070,79	130 790,37
902 : enseignement et formation	8 195 081,77	4 538 132,43
903 : culture	1 073 284,44	580 293,40
904 : sport et jeunesse	3 422 496,79	1 620 432,62
905 : interventions sociales et santé	0,00	100 000,00
906 : famille	228 545,31	807 813,14
907 : logement	0,00	556 250,00
908 : aménagement et services urbains	5 406 763,00	6 228 764,55
909 : actions économiques	27 244,09	2 896,70
TOTAUX	19 284 392,02	15 461 621,37

Une politique de désendettement qui se poursuit

Dès 2014, la ville a stabilisé sa dette en remboursant davantage tous les ans qu'elle ne levait d'emprunt, rompant ainsi avec une courbe dangereuse. En 2016, elle a mené à bien les opérations de détoxification. Dès lors qu'elle a retrouvé une sécurité financière et budgétaire, elle a entrepris son désendettement. En 2019, la commune a remboursé près de 19 millions d'euros. Le travail d'assainissement des finances se poursuit. En 2020, elle n'a levé aucun emprunt. En poursuivant ces efforts, la commune retrouvera un niveau de dette proche des standards dans moins de cinq ans.



Une gestion conforme aux engagements de maîtrise de la dépense publique

La ville a signé en juin 2018, un contrat financier avec l'Etat. Ce contrat dit de Cahors, signé par plus de 300 collectivités est une contribution de celles-ci au redressement de l'ensemble des finances publiques. Bien que ces contrats aient été suspendus en raison de la crise sanitaire, la ville a tenu à en respecter les termes. En 2020, alors que l'objectif cible se situait à 111 833 167 € de dépenses réelles de fonctionnement, la ville va clôturer l'exercice avec un chiffre de 104 977 920 €. Dans le même temps, son besoin de financement est resté négatif, sans avoir à augmenter la fiscalité. Enfin, le désendettement de la ville s'est poursuivi, comme il a été indiqué.

La ville est donc en mesure d'apporter sa contribution à l'effort de redressement des finances publiques, malgré la baisse des dotations, une réforme de la fiscalité locale qui va réduire ses capacités d'action, le poids historique des prélèvements qui pèsent sur elle (taxe SRU, mécanisme obsolète du FNGIR...).